Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 68 (1923)

Heft: 6

Artikel: Cavalerie et autres armes mobiles en coopération

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-340684

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Cavalerie et autres armes mobiles en coopération.

Pour la première fois, depuis 1913, des exercices de cavalerie d'une certaine envergure ont eu lieu en 1922. Il s'agissait de juger si cadres et troupes s'adaptent aux transformations techniques du combat, et, simultanément, d'expérimenter les théories émises dans les cours tactiques au sujet de la coopération de la cavalerie et de diverses autres armes mobiles : cyclistes, mitrailleuses attelées, artillerie de campagne hippomobile ou sur auto-camions.

Sous le titre : Enseignement des manœuvres de cavalerie en 1922, le Chef de l'arme de la cavalerie a fait rédiger une brochure appréciant les expériences faites. Elle nous servira de guide.

MITRAILLEUSES ATTELÉES.

La coopération de cette arme et de la cavalerie a donné des résultats généralement satisfaisants. Relativement mobiles, les mitrailleuses attelées procurent un complément de feu considérable à la cavalerie et lui facilitent ainsi l'accomplissement de sa tâche de combat. Partout où les communications sont passables, les mitrailleuses furent en place en temps utile. Elles sont à même de rendre des services précieux sur des positions défensives ou sur des positions de pivot devant lesquelles elles fixent l'ennemi, permettant de doter plus largement le groupe de manœuvre.

L'expérience n'a pas encore permis de déterminer si les mitrailleuses attelées pourraient toujours suivre immédiatement la cavalerie pendant de longues marches. Il semble cependant qu'il faille en douter et qu'il y aura lieu, dans les résolutions à prendre, de tenir compte des grandes distances qui pourraient séparer les deux armes.

Ce que l'on a pu reconnaître, dans tous les cas, c'est l'obligation pour les mitrailleuses attelées de ne pas amener leurs colonnes de chariots trop en avant, lorsqu'elles doivent manœuvrer sur un terrain de retraite difficilement praticable. Sur des pentes raides, avec mauvais réseau de communications, ces colonnes sont vites exposées, pour peu que l'avance de l'ennemi soit rapide. Il faut alors, si les chariots sont en première ligne, donner l'ordre de retraite si tôt à l'avance que tout doute sur notre intention est promptement levé chez l'ennemi. Il est recommandable, en pareilles circonstances, de laisser les chariots à proximité de routes carrossables, et de ne travailler en première ligne qu'avec les chevaux bâtés.

Au cours d'un exercice au Ruswilerberg, un des partis vit ses chariots et ses mitrailleuses tomber aux mains de tirailleurs d'un escadron ennemi. A cette occasion, et ailleurs, on a pu constater que les subdivisions de cavalerie chargées de couvrir des mitrailleuses ou des canons ne se rendaient pas suffisamment compte de leur responsabilité. Dès que la situation devenait un peu périlleuse, la cavalerie cherchait à prendre le large, au bénéfice de sa rapidité, et abandonnait à leur sort les camarades moins mobiles pour lesquels elle aurait dû éventuellement se sacrifier.

CYCLISTES.

Cette troupe s'est montrée à même de suivre la cavalerie presque toujours. Chaque brigade de cavalerie devrait disposer d'une compagnie cycliste. Les cyclistes ne sont pas seulement de rapides estafettes, mais en unité de combat, ils représentent une force de feu considérable et très mobile qui se prête extrêmement bien à d'importantes missions. Avant-garde, la compagnie cycliste tient le terrain jusqu'à l'arrivée de la brigade; garde de flanc, elle peut être utilisée avec un égal succès.

Autant que possible, lorsqu'on assigne aux cyclistes une mission de combat, il convient d'employer l'unité comme un tout, et de résister à la tentation de la fractionner en petits groupes mobiles que l'on charge de boucher les trous au fur et à mesure qu'ils se produisent. Il va sans dire que partie des

cyclistes fournira toujours des estafettes aux états-majors et aux organes d'exploration et de sûreté; mais il serait dommage d'affaiblir plus que du strict nécessaire un aussi excellent outil de combat.

L'emploi des cyclistes au combat suppose, à titre d'absolue nécessité, une dotation de mitrailleuses sur side-car.

Les motos side-cars se sont si bien comportés qu'ils sont apparus presque partout comme indispensables. Ils se prêtent tout spécialement à faciliter les entretiens des chefs entre eux en cours de combat. Chaque commandant de régiment devrait disposer à cet effet de un à deux side-cars. Au point de vue technique, un modèle à moteur plus puissant que le modèle actuel, et à trois vitesses, rendrait de meilleurs services encore sur un terrain mou et à fortes pentes.

ARTILLERIE.

Deux journées d'exercices seulement, pendant lesquelles une batterie a été attribuée à chacune des 2e et 3e brigades de cavalerie combinées, ont procuré trop peu d'enseignements pour autoriser des appréciations définitives ; étant donné surtout que le mauvais temps, le brouillard, un terrain mou et une contrée couverte d'arbres fruitiers et d'épaisses forêts rendaient spécialement difficile l'emploi de l'artillerie.

La batterie à moteur ne paraît pas atteindre son but comme attribut de la cavalerie. Même si elle peut suivre sans difficulté sur de bonnes routes, la mise en batterie devient excessivement compliquée dès qu'il faut s'éloigner un peu de la chaussée. Pour traîner les pièces sur leur position, l'attribution de chevaux de cavalerie s'est avérée peu pratique et désorganise les escadrons. Dans une retraite rapide, cas habituel dans le combat de cavalerie, la batterie à moteur ne peut être mise en sûreté que si, par hasard, elle dispose de bonnes routes. A ce défaut, elle doit, pour s'en aller, prendre si tôt les devants qu'elle manque au moment où l'on aurait le plus besoin d'elle. Ou bien il faut, dès le début, la laisser si fort en arrière qu'elle perd ses portées efficaces. Enfin, la liaison avec la batterie est très malaisée.

Des obusiers légers à la place des canons donneraient plus de latitude pour le choix des positions.

A remarquer encore que les lourdes colonnes de camions encombrent nos routes si étroites et offrent aux avions un but des plus avantageux.

La batterie de campagne attelée présente moins de désavantages. Sur bonne route, elle parvient à suivre la cavalerie en une certaine mesure. Mais il paraît peu probable qu'à la longue elle puisse tenir, surtout avec un chargement de munitions de guerre. Dans tous les cas, une batterie de campagne attribuée pour un long temps à la cavalerie devrait disposer d'attelages choisis et d'un certain nombre d'attelages de réserve. Aucun des essais faits en 1922 n'a répondu entièrement aux exigences.

La faible dotation de notre armée en artillerie permettra à peine d'attribuer plus d'une ou de deux batteries à la cavalerie. Les principes d'emploi d'une aussi faible artillerie différeront en conséquence de ceux d'une masse d'artillerie agissant en liaison avec l'infanterie; son caractère sera celui de « batteries d'accompagnement », voire de « canons d'accompagnement » détachés, qui représenteront en quelque sorte des mitrailleuses à longue portée et à grande puissance de destruction. Dans le combat mobile sur un front étendu, les longues préparations de tir sont généralement impossibles, l'efficacité arrivant trop tard. Il faut choisir des positions d'où le commandant de batterie puisse commander directement son unité, sans construction de longues communications. Toute l'organisation doit être conçue de manière à permettre des surprises par le feu contre des troupes en marche ou massées.

Souvent, dans les grands fronts de la défensive, il sera nécessaire de répartir la batterie en sections ou même de détacher des pièces isolées comme protection contre les tanks ou les autos blindées.

Aussi longtemps que nous ne posséderons pas de véritables canons d'accompagnement, il faudra doter l'attaque de pièces isolées afin de pouvoir détruire des nids de mitrailleuses ou des centres de résistance difficiles à enlever.

En un mot, il faut que l'artillerie se libère de tout schéma

et s'adapte à toutes les situations. Le commandant de cavalerie de son côté doit expliquer clairement son intention générale au commandant d'artillerie et lui donner des tâches bien déterminées. Il ne suffit pas de dire « soutenez mon avance », mais le commandant d'artillerie doit savoir dans quel secteur ou mieux encore sur quel point il doit agir.

Dans la défense et dans la retraite élastique, les positions doivent être choisies de telle sorte que les canons puissent être mis en sûreté à temps.

Comme pour les mitrailleuses, il est du devoir des troupes voisines de couvrir l'artillerie et de lui venir en aide, à moins que des troupes spéciales n'aient été commandées comme couverture d'artillerie.

AVIATION.

Pour la première fois en Suisse, l'aviation a été appelée à participer aux manœuvres de cavalerie, savoir aux exercices des 2e et 3e brigades dans la région au sud des lacs de Sempach et de Baldegg. Les enseignements ne paraissent pas avoir tenu tout ce que l'on espérait. Il est vrai que la participation des avions a été plus ou moins improvisée, et, de plus, le temps fut défavorable. Ces inconvénients n'ont cependant pas empêché les aviateurs de bien renseigner leurs chefs de parti dans l'exploration à grande distance. En cours de celle-ci, il suffit amplement que les rapports parviennent au commandant en chef. Il n'en est pas de même dans l'exploration rapprochée et l'exploration de combat. Là, les troupes du front devraient pouvoir mettre à profit directement les rapports des avions. Dans ce but, des places de lancement des rapports devraient être marquées près des commandants de régiment et même d'escadron.

Par l'emploi de tous les moyens de communication et une bonne organisation, le « temps mort », entre le moment où le renseignement est obtenu et celui où il parvient à destination, doit être réduit à un minimum. Afin que les points de stationnement des commandants ne soient pas dévoilés aux aviateurs ennemis, les panneaux doivent si possible être cachés à l'approche des avions ennemis et n'être de

nouveau montrés qu'à ses propres avions. De même qu'on observe le terrain, il faut aujourd'hui organiser une observation de l'espace aérien.

La troupe a cherché à se couvrir contre les avions, mais d'une manière encore bien insuffisante, comme l'ont prouvé les observations d'aviateurs et surtout les photographies prises depuis les avions. Il y a là, dans l'étude de l'utilisation du terrain, un nouveau chapitre à ouvrir et de nouveaux réflexes à créer chez les cavaliers.

La cavalerie des Etats belligérants ne marchait, à la fin de la guerre, que par deux sur les bords des routes, ce qui rend plus difficile l'observation des avions et en même temps ménage beaucoup les chevaux. Il faut accepter le désavantage de l'allongement des colonnes et le temps perdu pour la formation par trois pour le combat à pied. Sur le terrain, la meilleure protection contre la vue des avions est l'immobilité. C'est donc agir à rebours du bon sens, et du reste impossible, sous le feu ennemi, que des lignes déployées en tirailleurs se lèvent à la vue d'un avion pour chercher une protection sous des arbres. A l'état de repos aussi, il faut éviter d'attirer l'attention des observateurs d'avions par des formations régulières. Ainsi, les fourgons du train et les parcs ne doivent plus être alignés comme c'était l'usage jusqu'à présent, mais, au contraire, placés irrégulièrement et dissimulés sous des avant-toits. La brigade 3 a été entièrement renseignée sur la dislocation de son adversaire la veille du premier jour de manœuvres, grâce aux parcs et aux fourgons des trains.

De jour, les colonnes de train devront marcher par petits groupes afin de rendre leur estimation difficile aux avions.

Comme nous sommes encore très mal pourvus en moyens anti-avions, nous ne pouvons nous tirer d'affaire qu'en effectuant les marches autant que possible de nuit, et pour le combat, qui ne peut se faire que de jour, en employant des formations appropriées et en utilisant habilement le terrain.

Le Chef de l'arme estime que des avions insuffisamment équipés pour leur défense comme l'ont été ceux de Dubendorf ne devraient pas survoler les troupes d'aussi près. D'autre part, il convient de ne pas oublier qu'en temps de guerre, nous aurions à faire à des appareils ennemis en état de voler très bas avec assez de sécurité pour mitrailler et bombarder nos troupes.

Désirant connaître les impressions laissées aux aviateurs par leur participation aux manœuvres de la cavalerie, nous avons interrogé des participants. Ils ont été surpris de l'indifférence témoignée à leur égard par les troupes qu'ils survolaient et qu'ils auraient été en mesure de ralentir considérablement dans leur marche. Il leur a paru que les officiers de ces troupes ne savent pas combien est minime l'efficacité du feu de mousqueterie, de mitrailleuses et d'artillerie contre des avions volant bas et vite et attaquant par surprise. Ils devraient être instruits des expériences de la guerre qui leur montreraient que le tir contre avions n'est pas une opération si simple.

D'une façon générale, les aviateurs estiment que leur tâche leur a été grandement facilitée. Tout s'étalait pour eux au grand jour. Les colonnes marchaient comme avant la guerre. Avaient-ils découvert une pointe ou le gros d'une colonne, ils n'avaient plus qu'à suivre la route jalonnée par les cavaliers de liaison pour aboutir fatalement aux divers éléments connus de la colonne et déterminer exactement son objectif de marche.

Les aviateurs ont été quelque peu vexés de cette trop grande facilité de leur mission ; ils ont eu le sentiment qu'ils n'étaient pas pris au sérieux, et que s'ils ne doivent servir qu'à amuser les troupes terrestres, il vaut mieux les laisser à leurs vols.

Les remarques des aviateurs complètent celles du Chef de l'arme de la cavalerie. Quant à leur mauvaise humeur, elle est peut-être moins justifiée que ne le leur dicte un légitime amour-propre. Il n'y a pas eu dédain des troupes terrestres, mais ignorance, ce qui est tout autre chose. Tout est à apprendre, actuellement, dans notre armée, et toutes les vieilles habitudes demandent à être secouées. La chronique suisse de mars l'a relevé à propos d'un exercice de recrues d'infanterie; l'ignorance est plus grande encore, lorsqu'il s'agit de l'action des troupes aériennes. La participation de l'aviation aux exercices terrestres a précisément pour but de chasser l'ignorance que les premières expériences manifestent.